



Paroles de Corps

www.parolesdecorps.fr

FICHE D'INSCRIPTION DANSE 2020-2021

Nom, prénom de l'adhérent(e).....

Date de naissance

Nom, prénom du représentant légal.....

Adresse.....

Téléphone Mobile.....

Adresse Mail(en majuscules).....

Cours année 2020 -2021:.....

ACTIVITES : Danse contemporaine : Danse classique :

NAVETTE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : OUI NON

TARIFS COURS :

	CHARTRETTOIS	EXTERIEURS
45 min	177	192
1h	195	210
1h15	216	231
1h30	231	246

Réduction de 15 euros si 2 cours et 30 euros si trois cours par semaine

Adhésion annuelle de 9 euros par famille à acquitter au moment de l'inscription, elle s'ajoute au montant du 1^{er} chèque si vous souhaitez payer en plusieurs fois ou au montant global si vous faites un unique versement. Le montant de l'adhésion reste acquis à l'association.

Licence Fédération Française de Danse : 19 euros, 21 euros pour les Ateliers chorégraphiques

Faire un chèque à part à l'ordre de « **Paroles de Corps** »

Pièces à fournir : Certificat médical de moins de 3 mois **daté à partir du 1er septembre 2020 pour les nouveaux adhérents**

2 enveloppes timbrées par famille libellées à vos noms et adresse (1 seule pour les anciens adhérents)

Versements : chèques à l'ordre de « Paroles de Corps » :

	Numéro chèque	Banque	Montant
Chèque 1			
Chèque 2			

Chèque 3			
Chèque licence			
Chèque costumes			

REGLEMENT INTERIEUR

Nom, prénom du représentant légal :

- **Déclare que mon enfant :**

- Est **autorisé(e) à partir seul(e)** après le cours : **oui** - **non**
- En cas de refus : définir obligatoirement la liste des personnes habilitées à assurer l'accompagnement (autre que le représentant légal) :

- _____ Tél : _____

- _____ Tél : _____

La responsabilité de l'association s'applique uniquement pendant les horaires de cours, manifestations organisées par l'école ou autre organisme lié à la pratique de la danse.

Avant et après, la responsabilité incombe aux parents

- **Autorise, n'autorise pas,** l'association à assurer le transport pour se rendre sur les lieux des manifestations sous forme collective ou par véhicule individuel appartenant, soit à des membres ou dirigeants du club, soit à des parents et professeur agissant bénévolement, et à en régler la cote part correspondante si besoin est.

En cas de refus, les responsables de l'enfant s'engagent à assurer eux-mêmes le transport.

- **Autorise, n'autorise pas,** l'école de danse Paroles de Corps à prendre des images photos et vidéos lors des cours, stages ou représentations et à les diffuser sur le site internet ainsi que tout autre support de communication lié à l'activité danse (l'association s'engageant à ne pas diffuser ces images en cas de refus des parents ou de l'adhérent majeur concernés).

- **Autorise, n'autorise pas,** à recevoir par mail le programme culturel de Chartrettes

- **Engagement des responsables et de l'enfant :**

- Etre assidu et respecter les horaires définis : être à l'heure pour le début du cours et ponctuel pour la récupération en fin de séance.
- Reconnaître avoir conscience des risques encourus inhérents à la pratique de la danse, les accepter et ne pouvoir en aucune manière tenir le club responsable des accidents survenus dans le cadre de la pratique normale de l'activité.
- Signaler tous problèmes récurrents pouvant survenir durant la pratique (allergies, asthme, fragilité articulaire ...) ou ponctuels (physique, affectif...)
- Le danseur (se) s'engage pour la totalité de la saison. Seules des raisons exceptionnelles peuvent amener au(x) remboursement(s) trimestriel(s). Tout trimestre commencé est dû.

- **Tenue Vestimentaire**

Les danseurs (ses) doivent être pieds nus et danser avec des vêtements proches du corps et ne doivent pas porter de bijoux. Ex : Leggings et tee-shirt, justaucorps et collant sans pieds.

Chewing-gum interdits pendant les cours

FAIT A

LE

ANNÉE 2020-2021

SPECTACLE 2021

L'année prochaine, Paroles de Corps organisera pour la saison 2021 une représentation à l'EPB de DAMMARIE LES LYS

Comme cette année, une participation vous sera demandée pour les costumes selon la grille tarifaire ci dessous **uniquement pour les nouveaux adhérents**

- 1 costume : 15 euros (Cours Eveils)
- 2 costumes : 25 euros (Initiations 1, 2,3 et technique 1,2)
- 3 costumes : 40 euros
- 4 costumes : 45 euros
- 5 costumes : 55 euros
- 6 costumes : 65 euros
- 7 costumes : 75 euros
- 8 costumes : 80 euros

A partir des initiations, les élèves font deux chorégraphies par cours, ils auront donc deux costumes par cours. Si votre enfant fait deux cours, il y aura donc 4 costumes.

Ex d'une famille avec 2 adhérents :

Adhérent 1 cours Eveil (1 costume) / **Adhérent 2** cours initiation (2 costumes) et atelier enfant (2 costumes)
= **5 costumes** (55 euros)

INSCRIPTIONS 2020-2021

Compte tenu du contexte sanitaire nous vous invitons en priorité à inscrire votre enfant pendant l'été en renvoyer votre fiche d'inscription par courrier avant le à l'adresse suivante:

**Paroles de Corps
Chez Mme François
2 rue Saint Honoré Escalier C
77300 Fontainebleau**

Deux séances d'inscriptions se dérouleront les

- **Mercredi 01 Juillet 2020 à l'EMC de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30**
- **Samedi 29 Août 2020 à l'EMC de 10h à 13h**

D'autres séances d'inscriptions se tiendront à la rentrée soit lors du forum des associations s'il a lieu soit dans les locaux de l'EMC à des dates qui vous seront communiquées ultérieurement.

Pour être complète l'inscription doit comprendre :

- La fiche d'inscription ci jointe complétée**
- Le ou les chèques de cotisation (maxi 3 chèques)**
- Le chèque de licence**
- Le chèque des costumes gala (voir ci dessus)**
- Le règlement intérieur complété et signé**

Contact : dansechartrettes@yahoo.fr

06 76 94 18 39

Site internet : parolesdecorps.fr

PLANNING PREVISIONNEL DES COURS DE DANSE 2020-2021

(Sous réserve de modifications à la rentrée)

CLASSIQUE 1 (2012-2013-2014)	JEUDI 17H-18H
CLASSIQUE 2 (2011-2010)	MARDI 17H-18H
CLASSIQUE 3 (collège)	MERCREDI 16H-17H
EVEILS 1 (2016-2017) navette centre de loisirs	MERCREDI 10H15-11H
EVEILS 2 (2015-2016) navette centre de loisirs	MERCREDI 9H30-10H15
NITIATION 1 (2014) navette centre de loisirs	MERCREDI 11H-12H
INITIATION 2 (2013-2012) navette centre de loisirs	MERCREDI 14H-15H
INITIATION 3 (2011-2012) navette centre de loisirs	MERCREDI 15H-16H
TECHNIQUE 1 (2010-2009-2008)	MARDI 18H00-19H15
TECHNIQUE 2 (2007-2006)	MERCREDI 17H-18H30
COURS TECHNIQUE ADOS/JEUNES ADULTES (à partir de 2005)	MERCREDI 18H30-20H
COURS TECHNIQUE ADULTES	MERCREDI 20H30-22H
PREPARATION DU DANSEUR	JEUDI 19H30-21H
ATELIER CHORÉGRAPHIQUE ADOS	JEUDI 18H-19H30

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE JEUNES ADULTES

MARDI 19H15-20H45